

RESULTATS DU CONCOURS D'ENTREE
Année scolaire 2019/2020
Discipline : CULTURE ET ECRITURE

Vous trouverez ci –après la liste des candidats admis au concours d'entrée en CULTURE ET ECRITURE :

Nom	Prénom	Cycle et niveau	Professeur	Heure de convocation pour inscription
LAMARQUE	CLAIRE	Cycle d'initiation	R. WEBER – W. STRINZ	15h40
GOUILL	BENJAMIN	COA année 1		15h50
SUSS	CLEMENT	COA année 1		15h50
WANG	YUMENG	Cycle d'initiation	R. WEBER – W. STRINZ – prof. d'Ecriture à définir	16h00

Les candidats admis se présenteront, dans les horaires indiqués ci-dessus, le

Samedi 14 septembre 2019
à l'accueil de la Cité de la musique et de la danse
1 place Dauphine 67076 Strasbourg

impérativement munis des documents suivants afin de procéder à l'inscription administrative et pédagogique ainsi qu'au paiement des droits de scolarité (les tarifs sont consultables sur le site du CRR : <https://www.conservatoire.strasbourg.eu/inscription-et-admission/tarifs-et-bourses/>) :

- Une pièce d'identité
- Une photo au format identité
- Une attestation de responsabilité civile
- Un justificatif de domicile (facture électricité, gaz, téléphone,...)

- Une copie du livret de famille (dès le 3^{ème} enfant)
- Un moyen de paiement. Celui-ci peut être réalisé :
 - par CB (mode à privilégier),
 - par chèque,
 - par la mise en place d'un prélèvement automatique : dans ce cas, merci de vous munir d'un relevé d'identité bancaire (seul le document tiré du chéquier ou fourni par la banque est accepté).

L'inscription pédagogique impliquera l'inscription dans la dominante instrumentale ou vocale, dans le cours de Formation Musicale ainsi que dans les cours de Pratiques collectives. Elle sera précédée d'un test de Formation musicale pour les admis en Cycles I, II et COA.

Vous trouverez, sur la page « Résultats des concours d'entrée 2019-20 » de notre site, un descriptif des différents parcours ainsi que diverses informations concernant les cours de Formation Musicale et de Pratiques collectives.